

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

Le site du mois :

www.planeteenjeu.com

Pour la deuxième année consécutive, les trois télévisions locales de la province de Namur diffusent, en étroite collaboration avec le BEP-Environnement, Fost Plus et la Région wallonne (onglet « partenaires »), un grand jeu télévisé sur le thème de l'environnement. Quatre équipes se lancent dans l'aventure. Vous pouvez soutenir vos favoris en votant sur ce site. .

Vous pourrez découvrir sur le site la saison 1 et participer à un concours afin de gagner de nombreux cadeaux. Si vous souhaitez voter pour une équipe (onglet « vote ») la présentation de celle-ci se trouve dans l'onglet « équipe ».

Une remarque ou des questions: info@planeteenjeu.be



Dans ce numéro :

Radio Bulle, c'est reparti sur 93.6 FM	2
École publique/privée: la Ligue relance le débat	2
Le kit pédagogique « planète en jeu » est lancé	2
La révolution Avatar	3
La clause compétence générale c'est quoi?	3
Le projet européen WARM Women as Role Model in Europe	3
« Le Fil de l'Amitié »	4
Lou Caminol	4
Agenda 21	4
Calendrier	4

La question de l'Identité Nationale

A moins d'être ermite il est impossible de pas avoir eu connaissance du « grand débat » lancé par le ministère d'Eric Besson sur l'identité nationale. Il est à ce titre utile de rappeler le nom exact de ce ministère « de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire »

Contrairement aux assurances et beaux discours qui avaient pu être tenus lors de sa création, il ne s'est aucunement agi de magnifier l'identité nationale, sous quelque forme que ce soit, mais bien d'établir de manière quasi obsessionnelle l'équation immigration = menace sur l'identité nationale. Avec cette véritable obsession identitaire, nous percevons une conception fermée et étroite de l'identité nationale.

Le message a été martelé en permanence, avec pour face visible de ce ministère la répression des sans-papiers. Le débat sur l'Identité Nationale vient donc à point... Nous imaginons aisément que tout cela aille plus loin qu'un simple souci humaniste avec la possibilité de séduction stratégique d'une frange d'électeurs du Front national en s'appropriant un de ses thèmes de prédilection. Mais le « grand débat » est là... et donc, peut il changer les choses ?

En allant sur le site dédié au débat (www.debatidentitenationale.fr/), on verra tout d'abord son libellé exact « Faire connaître et partager l'identité nationale ». Après une petite introduction affirmant qu'il s'agit là de « valoriser l'apport de l'immigration à l'identité nationale, et de proposer des actions permettant de mieux faire partager les valeurs de l'identité nationale à chaque étape du parcours d'intégration », les deux items qui suivent affichent une vision un peu moins large que les propos ci avant :

- Comment mieux faire partager les valeurs de l'identité nationale auprès des ressortissants étrangers qui entrent et séjournent sur le territoire national ?

- Comment mieux faire partager les valeurs de l'identité nationale auprès des ressortissants étrangers qui accèdent ensuite à notre communauté nationale ?

Ainsi donc la question posée est bien celle des étrangers dans notre Pays et de leur place au sein de notre société. Des personnalités (on dit « pipole » maintenant je crois !) prennent une position mise en avant, mais qu'en est il de nos simples concitoyens ? Seuls quelques instants de consultation des contributions qui s'amoncellent minutes après minutes suffisent. Pas de surprise donc, elles sont toutes là les idées dont on se doute : les bien gauloises, les aigriées, les qui défendant la Marseillaise, les qui accusent ceux qui, les qui ont honte pour leur Pays, les qui nous renvoient à nos valeurs républicaines, les qui demandent qu'on écrive sans faute...

Pour autant nous affirmons que le débat sur cette question n'est pas tabou, et même légitime. Fondée en 1866, de par son histoire et ses valeurs, la Ligue de l'enseignement ne peut pas en être absente, en laissant le soin de définir l'identité nationale à ceux qui s'en font une conception rigide. Notre mouvement doit assumer son rôle de mouvement d'Éducation Populaire et permettre à chacun d'éclairer son avis. Ce sont les citoyens libres et égaux qui constituent la nation en République. Sur le site www.laicite-laligue.org, nous proposons dans un premier temps une série d'articles fondamentaux. Le dossier en ligne va s'étoffer, et pour ce faire, des ressources seront régulièrement mises en ligne sur le site. N'hésitez pas à vous y rendre.

Le Délégué Général,
Bruno Tarreau

Radio Bulle, c'est reparti sur 93,6 FM

Janvier 2009 : les réserves financières de l'association sont épuisées, il reste 4 à 5 mois de sursis. Succession de présidents, démission d'administrateurs, projet radiophonique à la dérive... Mars 2009 : une A.G. extraordinaire est convoquée pour la dissolution de l'association. Invités à cette réunion, les représentants des 3 autres radios associatives du département (CFM, Radio 4, Espoir FM) proposent d'apporter leur soutien pour « sauver Radio Bulle ». La fréquence risquait en effet alors d'être récupérée par une radio privée. Rappelons que deux autres radios laïques et associatives émettent en Lot et

Garonne, Radio 4 à Monflanquin et CFM à Casteljaloux.

D'avril à octobre 2009, un nouveau conseil d'administration « de crise », analyse la situation financière, propose aux salariés un nouveau contrat. Avec leur refus, depuis cet été a été adopté un fonctionnement de transition sans salariés. Le 13 août, Radio Bulle quitte les côtes de St-Jean-de-Thurac pour un local mis gracieusement à disposition par la FOL à Agen.

Tout l'été aura été consacré à la mise au point des moyens techniques et humains indispensables à la reprise progressive d'activité. Depuis quelques jours sont diffusés : un journal d'infor-

mation de l'Agenais, un magazine de la vie locale, un journal et des flashes d'informations nationales, un fil musical...

Radio associative laïque au service des associations et de la vie locale son programme développe : l'information locale, reflétant la vie associative (culture, social, sport, loisirs), les acteurs municipaux et départementaux, le tissu économique. Des services en direction de la population. Recours à la publicité locale. Partenariats clairs et solitaires avec les associations pour promouvoir, valoriser et développer leurs manifestations et activités.

Vous pouvez aider à la renais-

sance de Radio Bulle en devenant adhérent individuel (membre de l'association). En vous adressant à l'adresse ci-dessous. Si vous souhaitez participer à l'aventure manifestez-vous dès à présent, en attendant la mise en place d'un tout prochain secrétariat permanent. Contact : Radio Bulle - 108 rue Fumadelles - 47000 AGEN. Coordonnées téléphoniques et internet fin novembre 2009.



École publique / privée : la Ligue relance le débat



Dans notre pays, contrairement à bien des idées reçues, l'offre de collèges et lycées privés est très abondante. En effet, l'enseignement privé dispose par exemple en France métropolitaine de 1748 établissements, soit 25.6 % des collèges pour 21.4% de la population scolaire. Dans les lycées professionnels privés 645 établissements soient 38 % des structures pour 21.1% de la population scolaire.

En lycées d'enseignement général et technologique 1046 établissements privés soient 41% pour 21,5% de la population scolaire.

Le privé a donc de faibles effectifs et présente une sur offre, alors que par contre, les établissements publics sont surchargés. En effet la taille moyenne des établissements représente 479 élèves pour les collèges publics et 379 pour le privé, soit 21% d'élèves en plus en public. En France 12 % des collèges privés ont moins de 100 élèves et seulement 1% dans le public. Il en est de même pour les lycées professionnels publics avec 563 lycéens en moyenne pour seulement 236 dans le

privé. Soit près de deux fois et demie plus d'élèves par lycée public! Quant aux lycées généraux et technologiques, 756 élèves dans le public et 296 dans le privé, soit le même ratio que ci avant.

En matière de peuplement moyen des classes, concernant les lycées généraux et technologiques privés la moyenne est de 24.8 élèves contre 28.4 dans le public, à qui il faudrait 13 500 postes pour un encadrement équivalent. En lycées professionnels 18.3 élèves par classe en moyenne dans le privé contre 19 dans le public à qui il faudrait 2000 postes pour un encadrement équivalent.

Concernant le financement des

postes d'enseignants, rigueur maximale pour le public, faveurs pour le privé. Le nombre d'enseignants recensés dans le secteur privé sous contrat connaît une relative stabilité depuis 2004, avec une légère diminution en 2008 (- 0,7 %) et 2009 (- 1,2 %). Les effectifs du secteur public baissent depuis 2004 et diminuent de façon importante au cours des cinq dernières années soit 8 %. En 8 ans le privé aurait du perdre dans un fonctionnement paritaire 20% du total des 65 282 postes supprimés soient 13 056 postes. En fait il n'aura que 1404 postes en moins soit 2.15%. Le public n'aurait du perdre que 52 226 postes en fait il en a rendu 63 878.

Le kit pédagogique « planète en jeu » est lancé

Le kit pédagogique « Planète en jeu » a été présenté officiellement au Salon européen de l'éducation à Paris, le vendredi 20 novembre lors d'une conférence de lancement en présence de nombreux partenaires de la ligue de l'enseignement, notamment le WWF France.

Afin de bien s'approprier cet excellent outil et de l'utiliser dans tous les lieux éducatifs, une journée de formation a été mise en place la veille du Salon de l'éducation, le mercredi 18 novembre 2009, au siège parisien de la Ligue de l'enseignement.

Moment actif et efficace destiné à promouvoir et valoriser une pédagogie de l'éducation à l'environnement vers un développe-

ment durable dans notre mouvement d'éducation populaire, cette journée de formation a permis aux participants de consolider leurs interventions en la matière.

Destiné aux écoles, collèges et Accueils Collectifs de Mineurs (centres de vacances et de loisirs) pour les enfants à partir de 8 ans, Planète Enjeux propose aux éducateurs une gamme d'outils sur l'empreinte écologique pour :

- sensibiliser les enfants à leur impact sur la planète (biodiversité, ressources naturelles, climat) ;
- mesurer cet impact grâce au calcul de leur empreinte écologique personnelle, celle de leur groupe ou de leur établissement

- débattre des enjeux environnementaux : services rendus par la nature, mode de consommation, type de transport, devenir des déchets, utilisation de l'énergie...

- responsabiliser les enfants en développant l'envie d'agir, de passer à l'acte, pour devenir de futurs citoyens solidaires ;

- évaluer l'efficacité des engagements pris collectivement pour alléger l'empreinte écologique de leur groupe ou de leur établissement et mesurer ainsi les résultats obtenus.

Planète Enjeux est composé de plusieurs outils qui s'appuient sur une démarche pédagogique en 3 temps. Un premier temps : une phase de sensibilisation à

l'empreinte écologique simple et ludique. Puis une phase de compréhension de l'empreinte et de mise en situation, en enfin une phase d'action collective.

Cette dynamique peut inciter les établissements à entreprendre une démarche de développement durable et à réaliser par exemple un Agenda 21 scolaire.

Nous vous invitons d'ores et déjà à découvrir ce kit pédagogique sur le site dédié <http://www.planeteenjeux.com/> et n'hésitez pas à contacter Guillaume Austruy si vous souhaitez plus d'informations

ou g.austruy@laligue-fo47.org.



La révolution Avatar

La bande annonce et les images du prochain film de James Cameron, « Avatar », sont diffusées sur de nombreux sites internet depuis quelques semaines. La consécration d'un projet en gestation depuis plus de 10 ans par le réalisateur notamment de « Titanic », son dernier film. Il faut dire que selon les spécialistes ce film serait une petite bombe dans le monde du cinéma, car il sortira en version relief (3D), le 16 décembre 2009. Il aura fallu plus de 10 ans au réalisateur pour voir enfin aboutir son projet, depuis la première version du script en 1995. La perspective d'un film entièrement composé de plans en synthèse doublé de coûts exorbi-

tants avait contraint à abandonner l'idée. Mais les évolutions technologiques développées depuis ont permis au réalisateur de relancer la machine, et notamment la technique *Motion Capture qui permet de créer une image virtuelle à partir d'une image réelle. Ainsi est revenue l'occasion d'inventer ce monde de science fiction, sorte de fresque épique, à l'image de la saga Star Wars.*

Avec un budget estimé à près de 500 millions de dollars, Avatar est le film le plus cher de l'histoire du cinéma. Pour les rares privilégiés qui ont eu la chance d'assister aux projections-test en août, le constat est sans appel. "le truc le plus fou jamais fait".

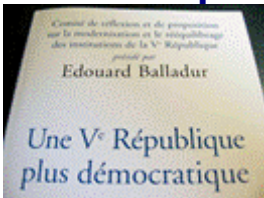
Signe des temps, près de trente films en relief sont actuellement en cours de production, avec au minimum une sortie par mois prévue en 2010. Le réseau Marin Karmitz le dit clairement par la voix de son directeur « Il ne s'agit plus d'un simple gadget, mais bel et bien d'un mouvement industriel important ». Cette révolution, équivalente à l'invention du cinéma parlant en 1927, pourrait redonner un véritable avantage concurrentiel au cinéma face à la télévision.

En Lot et Garonne le film devrait être projeté sur deux salles en 3D, à Agen mais également à Marmande au Comœdia, géré par l'association APACAM, affiliée à la Ligue de l'enseignement

47. Quelques semaines avant l'ouverture du nouveau Plaza, les Marmandais pourront donc bénéficier de cette nouvelle technologie dès le 16 décembre, grâce à l'opération pilote mise en place par le Conseil Régional d'Aquitaine qui équipera dans un premier temps 6 salles en région, et a retenu la salle Marmandaise pour cette opération.



La clause compétence générale, c'est quoi ?



Chaque niveau de collectivité territoriale a prioritairement une ou des spécificités données par les Lois de décentralisation, dites « lois Defferre ».

Les communes: les écoles élémentaires et maternelles, le plan d'occupation du sol, l'hygiène... Les départements les collèges, l'aide sociale, le handicap, les routes départementales... Les régions les lycées, la formation, le développement

économique et les transports. Mais il existe également une clause, dite de « compétence générale » qui permet à l'assemblée délibérante de la collectivité concernée de se déclarer compétente sur la base de l'intérêt public pour appuyer d'autres projets que ceux relevant de sa compétence obligatoire ci dessus détaillée. Par exemple si le conseil général veut aider un projet associatif départemental, il peut le faire, notamment dans le cadre de conventions pluri-annuelles d'objectifs (CPO) rendues possibles par le premier ministre de l'époque, Lionel Jospin, lors du centenaire de la loi de 1901.

Parmi les préconisations avan-

cées dans le rapport Balladur et qui donnent actuellement lieu à débat parlementaire, les conseils généraux et régionaux pourraient perdre cette clause de compétence générale. La suppression reviendrait logiquement à limiter la capacité d'action des collectivités, à réduire leur champ politique, et porterait indirectement atteinte au principe de libre administration des collectivités territoriales. Il est bien entendu nécessaire de conjuguer une telle décision à la suppression de la taxe professionnelle pour ces mêmes collectivités !

En supprimant la taxe professionnelle qui est la principale ressource fiscale des collectivi-

tés et en les privant de la clause de compétence générale qui leur conférerait un minimum d'autonomie politique, l'État procède à une re-centralisation et à une mise sous tutelle des collectivités.

Quant aux associations, elles feront les frais naturellement de cette suppression, sans espoir de se retourner vers l'État qui a fait depuis de longues années la preuve de son désengagement en ce domaine. Reste la solution que le candidat Président avançait durant sa campagne, recourir vers des financements privés, à la mode anglo-saxonne qui ne correspond aucunement à nos valeurs Républicaines de Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité.

Le projet Européen WARM (Women As Role Model in Europe)

L'objectif de ce projet (Les Femmes comme modèles sociaux en Europe) est de promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes et de diminuer les stéréotypes liés au genre. Les partenaires proviennent de 4 pays européens, Chypre, Finlande, France et Grèce.

Avec pour volonté finale la création d'un outil pédagogique multimédia, les partenaires (dont la Ligue de l'enseignement) travaillent sur le développement et la production d'un kit composé d'outils multimédia et d'un guide pédagogique. Cet outil proposera notamment des interviews de

femmes ayant réussi dans des domaines où elles sont peu représentées et ce afin d'encourager les jeunes femmes et hommes à explorer de nouvelles pistes.

Le kit pédagogique sera conçu pour les enseignants, éducateurs ou travailleurs sociaux qui travaillent avec des adultes et notamment avec des publics en situation d'exclusion. Il sera élaboré avec la participation des apprenants et des éducateurs afin de répondre au mieux à leurs besoins. Une attention particulière sera portée à la dimension européenne du projet,

qui permettra d'offrir aux apprenants, homme ou femme, une vision plus large de la société et d'appréhender les problèmes qui se posent en termes de genre dans les différents pays européens (garderies, partage des tâches domestiques, etc.) Le dialogue interculturel entre des cultures différentes et entre les hommes et les femmes sera donc privilégié.

Les partenaires du projet sont tous des associations à but non lucratif : International Association for the Promotion of Women of Europe (Chypre) - Ligue de l'enseignement, Paris (France) -

Hellenic Association of Youth Informatics (Grèce) - Visili (Finlande).



« Le Fil de l'Amitié »



L'association « Le Fil de l'Amitié » a été créée en 1997. Selon sa présidente Mme Marie-Hélène MASCARADE, le but de celle-ci est de « se retrouver en petit groupe pour apprendre pour certaines ou se perfectionner pour d'autres. Mais le plus important à ses yeux est de « combattre la solitude des personnes seules », la broderie est une passion mais aussi un moyen de voir du monde et partager autour d'une même activité. Les adhérents ont entre 16 et 96 ans et sont de tous

niveaux. La Présidente a tenu à nous préciser que toute personne susceptible d'apporter des conseils ou des connaissances diverses est la bienvenue.

Afin de faire connaître son association Mme MASCARADE présente deux expositions par an : une au mois de Mai et une au mois de Décembre . Pour chaque exposition une tombola est organisée et tous les fonds récoltés sont reversés à des œuvres telles que la lutte contre le cancer, le Téléthon, ...

Chaque année un repas ainsi qu'un voyage récompensent le travail des adhérents.

L'association propose des journées stages comme la « Broderie aux Rubans » qui ont beaucoup de succès. « Le Fil de l'Amitié » participe également à de nombreux événements comme la fête du Moulin de Talives où des sacs de lavande confectionnés par la présidente y sont vendus au profit du moulin. Cette association est très impliquée dans la vie de la commune et tente d'être présente à chaque manifestation organisée par la ville de Foulayronnes.

En dehors des activités de broderie classique, elle restaure, dans la mesure du possible, de très anciennes broderies afin de leurs donner un « coup de jeune ».

Pour tout renseignement supplémentaire:
05.53.95.18.84 ou 05.53.95.67.20



Le Calendrier du mois

1er Décembre - FOL Agen - 17h30

Vernissage de l'exposition de broderies « le fil de l'amitié »

Renseignements: 05.53.77.05.31

04 Décembre - Cinéma Liberty - Monsempron Libos à 21h00 entrée: 5,50€

Ciné-Concert: projection du film « Le dernier des hommes » accompagnée du groupe pallois MYGUK

Renseignements: 05.53.71.59.20 ou CINE-LIBERTY@wanadoo.fr

Du 05 au 07 Décembre - Monflanquin

Fête de la Saint André organisée par la MJC de Monflanquin

Renseignements:
mjc47150@secretariat.free.fr

13 Décembre - Gontaud de Nogaret - 15h

Départemental cyclocross

Renseignements: 05.53.77.05.34 ou 05.53.83.46.15

16 Décembre - Cinéma Comoedia Marmande

Sortie mondiale du film « Avatar » en 3D

Renseignements: 05.53.64.21.32 ou cine-marmande@wanadoo.fr

26 Décembre - Puymiclan - 15h

Régional cyclocross

Renseignements: 05.53.77.05.34 ou 05.53.66.85.11

Du 16 au 22 Décembre - Cinéma Liberty - Monsempron Libos

Ciné-Mômes « Hugo et le Dragon » à partir de 3 ans

Renseignements: 05.53.71.59.20 ou CINE-LIBERTY@wanadoo.fr

Lou Caminol



L'association Lou Caminol (« le petit chemin » en Occitan) s'est réveillée en 1996 et a décidé de faire bouger le petit village de St Robert (Lot-et-Garonne, 47340), d'abord dans un cercle composé essentiellement d'amis. Et puis, de concert en concert, un véritable esprit de fête "made in St Robert" s'est créé.

Le rendez-vous incontournable de LOU CAMINOL à lieu chaque année le 30 avril, jour de la Saint Robert. A cette occasion le village accueille toutes les musiques (Rock, Blues, Funk, Salsa, Flamenco, Chanson Française et même Musique Indienne et Africaine...), et ouvre également la scène aux groupes débutants. Enfin, en proposant l'accès gratuit et illimité (!) aux festivités, l'association a trouvé son public : Des amateurs de musique et de fête, tous âges confondus.

Mais attention ! Lou Caminol peut surprendre et organiser le reste de l'année des soirées à thème pour passer d'autres bons moments !

Renseignements:
SAINT ROBERT (47340)
Salle des fêtes
Au Bourg
05 53 95 34 75



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
Fédération des Œuvres Laïques —108 rue Fumadelles - BP 60179—47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : contact@aligue-fol47.org

- <http://www.ligue-fol47.org> -



Les manifestations responsables : Des outils, des aides, des retours d'expériences, des ressources départementales et régionales (humaines, techniques et financières), des ateliers de réflexion... Telles sont les quelques thématiques qui seront abordées prochainement lors d'une formation à votre attention. Si vous êtes intéressé(e)s pour participer, et pour toute information complémentaire, contactez Guillaume, animateur Développement Durable.